PREMIERES RENCONTRES INTERNATIONALES SUR LA MEMOIRE PARTAGEE

26 et 27 octobre 2006 PARIS – UNESCO La France partage des pages d'Histoire avec de nombreux pays sur tous les continents. Aujourd'hui, elle a l'ambition de construire un avenir pacifique avec tous ces peuples.

La politique de "mémoire partagée" vise à établir ou à renforcer les liens avec ces Etats dans le domaine de la mémoire combattante. Il s'agit d'encourager ensemble la transmission de ce passé commun vers les jeunes générations pour qu'elles en aient connaissance et qu'elles en comprennent la signification. Cette politique volontariste va déboucher sur un grand rendez-vous inédit: les "Premières Rencontres internationales sur la mémoire partagée".

Pour la première fois, à Paris, à l'initiative de la France, 24 pays vont discuter sur ce thème. Réunis les 26 et 27 octobre 2006 dans l'enceinte de l'UNESCO, ils vont débattre sur la transmission de la mémoire vers les jeunes, ainsi que sur la reconnaissance due aux anciens combattants.

Un concept novateur : la mémoire partagée

Depuis quatre ans, dans le cadre de ses attributions, le ministre délégué aux Anciens combattants conduit une action de coopération internationale en direction des pays alliés ou anciens adversaires dans les conflits du XX^e siècle.

Ce concept de « mémoire partagée » a déjà permis des échanges avec une vingtaine de pays.

Certains ont signé formellement des accords dans ce domaine: République de Corée (10 novembre 2003), Australie (14 novembre 2003), Maroc (12 février 2004), Madagascar (12 mars 2004), Royaume-Uni (4 juin 2004), Nouvelle-Zélande (5 juin 2004) et Tunisie (18 mai 2006). Fin septembre, le ministre se rendra au Canada pour signer un nouvel accord avec son homologue.

Cette politique a pour objectif de faire connaître les différentes approches choisies, les actions similaires ou novatrices engagées par les ministères en charge des anciens combattants dans les différents pays, tant dans le domaine de la reconnaissance et de la réparation que dans celui de la mémoire et de la solidarité, pour construire et fédérer des actions communes.

Le ministre délégué aux Anciens combattants a ainsi rendu visite officiellement à ses homologues étrangers de pays aussi divers que l'Egypte, le Sénégal, le Vietnam, la République de Corée, la Tunisie, le Maroc, Madagascar, l'Italie, la Mauritanie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, les Pays-Bas, les Etats-Unis, la Belgique et la Bosnie-Herzégovine

Les rencontres internationales sur la mémoire partagée qui devraient se dérouler tous les deux ans dans un pays différent sont la poursuite et la concrétisation de cette politique. L'initiative émanant du ministre français des anciens combattants, il était naturel que les premières Rencontres soient organisées par la France à Paris. Les secondes devraient se tenir aux Etats-Unis en 2008.

Un objectif affiché : promouvoir la Paix durable entre les peuples

Ces journées ont l'ambition de permettre aux participants, d'échanger leurs propres expériences sur la façon dont la mémoire des conflits du XX^e siècle est transmise dans leur pays et d'affermir des relations permettant une meilleure connaissance réciproque et ainsi contribuer à la construction d'une Paix durable.

En développant un dialogue constructif reflétant la diversité des acteurs de la mémoire partagée, les Rencontres des 26 et 27 octobre 2006 ouvriront la voie à de nouvelles initiatives et de nouvelles coopérations internationales.

Un événement international

23 pays invités ont confirmé leur participation à cet événement qui a reçu le patronage de l'UNESCO.

Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, République de Corée, Espagne, Etats-Unis, Italie, Luxembourg, Madagascar, Malte, Maroc, Mauritanie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Tunisie et Vietnam. Certains d'entre eux participeront plus directement aux débats.

De nouveaux accords bilatéraux, mais également croisés, seront signés à cette occasion, notamment entre la France et les Etats-Unis et entre la Belgique et la Nouvelle-Zélande.

Des délégations étrangères de haut niveau

Les délégations étrangères seront le plus souvent conduites par le ministre en charge des anciens combattants ou une personnalité de rang ministériel.

Sont d'ores et déjà annoncés :

- le vice-ministre de la Défense d'Afrique du Sud, M. George MLULEKI
- le ministre des vétérans d'Australie, M. Bruce BILLSON
- le ministre de la Défense de Belgique, M. André FLAHAUT
- le ministre des vétérans du Canada, M. Gregory THOMSON
- le ministre des vétérans et des patriotes de la République de Corée,
 M. Park YU CHUL
- le ministre des vétérans des Etats-Unis, M. Jim NICHOLSON
- le haut commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération du Maroc, M. Mostapha KTIRI
- le ministre des vétérans de Nouvelle-Zélande, M. Rick PARKER
- le secrétaire d'état à la Défense du Portugal, M. Joao MIRA GOMES
- le ministre des forces armées du Sénégal, M. Becaye DIOP
- le président de l'association des anciens combattants du Vietnam, Général DANG QUAN THUY

D'autres délégations seront conduites par une personnalité de haut niveau.

Sont d'ores et déjà annoncés :

- le Général de division Ekkehard RICHTER, président du conseil consultatif des réserves d'Allemagne
- Le Lieutentant-Colonel Fabio PASTORI, Italie
- M. Paul DOSTERT, historien, directeur auprès du Premier ministre Luxembourgeois du Centre de documentation et de recherche sur la résistance
- le Général de division Aimé RATONGASON, directeur de l'ONMAC (Office National Malgache des Anciens Combattants), Madagascar
- Colonel DIA L EL HADJ ABDERRAHMANNE, Secrétaire Général de la Défense Nationale de Mauritanie

- Le Gal de corps des d'Armée Van Baal, Inspecteur général des Forces Armées en charge des Anciens Combattants, des Pays-Bas
- M. le Andrzej Przewoznik Secrétaire du Conseil National de Sauvegarde de la Mémoire et du Martyr de Pologne
- Colonel Lotfi CHELBI Vice Président de la Commission Nationale d'Histoire Militaire de Tunisie

Pour quelques pays dont la participation a été confirmée, la composition de la délégation reste à préciser.

Un public large et diversifié

Les Premières Rencontres internationales sur la mémoire partagée concernent aussi bien le monde combattant que des élus, des hautes personnalités, des décideurs politiques, des représentants associatifs, des enseignants, des historiens, des jeunes et le monde médical et paramédical.

Environ 600 participants sont attendus dont environ un tiers d'invités étrangers.

<u>Le Programme : trois tables rondes autour de deux thèmes majeurs, la réparation et la mémoire</u>

Organisées à Paris, au Palais de l'UNESCO, les 26 et 27 octobre 2006, ces trois tables rondes, animées par M. Jean-François Bureau, Délégué à l'information et à la Communication de la Défense, permettront à d'éminentes personnalités politiques ou scientifiques, ainsi qu'à des experts et des historiens d'intervenir.

JEUDI 26 OCTOBRE 2006 MATIN

PREMIERE TABLE RONDE

" DE LA RECONNAISSANCE A LA REPARATION"

- 9h30 <u>Ouverture des Rencontres</u> par M. Hamlaoui MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens combattants
- 9h40 Mot de bienvenue à l'UNESCO par Mme Françoise Rivière sous directrice générale pour la Culture représentant M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO
- 9h45 <u>Première table ronde</u> « De la reconnaissance à la réparation »

Président : M. Park YU CHUL, Ministre des Vétérans et des patriotes de la République de Corée.

<u>Modérateur</u>: Madame PEAUCELLE-DELELIS, administrateur civil, chargée de mission auprès de la directrice des statuts des pensions et de la réinsertion sociale (ministère français de la Défense).

Les anciens combattants portent souvent des séquelles physiques et psychologiques des conflits. Le droit à réparation en faveur de ceux-ci et des victimes de guerre témoigne de la reconnaissance qui leur est due, constituant ainsi une des formes du devoir de mémoire. La réinsertion des combattants au lendemain d'un conflit armé représente l'un des défis majeurs auxquels se trouvent confrontés les pays en sortie de crise.

1. la prise en charge des psychotraumatismes de guerre

La névrose traumatique résulte d'une confrontation à une situation de risque de mort violente, soudaine et imprévisible. La prise en charge des névroses traumatiques a connu un développement important depuis la première guerre mondiale et revêt de nombreux aspects : psychologiques, médical, social ou financier. Quelles ont été les politiques mises en place dans différents pays (France, Etats-Unis d'Amérique, Maroc) ? Quels enseignements peut-on en tirer ?

Intervenants:

- M. Laurent HENNINGER, historien, chargé de mission au centre d'études d'histoire de la Défense (CEHD)
- M. le lieutenant-colonel Jamal MEHSSANI, médecin (Maroc)
- M. le docteur Alain PAYEN, ancien médecin chef du service de psychiatrie de l'hôpital d'Instruction des Armées Robert Piqué de Bordeaux
- Un membre de la délégation des Etats-Unis

2. l'appareillage des invalides de guerre

Quelles techniques se sont développées pour l'appareillage des invalides de

guerre ? Quelles sont les perspectives de progrès ? Présentation des technologies et des méthodes innovantes permettant la meilleure adaptation de la prothèse des personnes amputées et appareillées.

Intervenants:

- Mme Pascale FODE, docteur, spécialiste de médecine physique et de réadaptation du centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés (CERAH- Ministère français de la Défense- Direction des Statuts, des Pensions et de la Réinsertion Sociale).
- M. Patrick HUGEUX, docteur, chef du service de médecine physique et réadaptation de l'Institution Nationale des Invalides (INI).
- Un membre de la délégation des Etats-Unis

3. la reconversion du combattant

Comment accompagner le combattant au retour à la vie civile ? La réinsertion du combattant au lendemain d'un conflit armé et l'accompagnement vers la vie civile peuvent revêtir différentes formes parfois spécifiques, selon les conflits. Comparaison des différents dispositifs mis en place pour assurer la réinsertion sociale des anciens combattants. Une réflexion sera également menée autour du sujet des enfants soldats.

Intervenants:

- M. Pierre MOREL A L'HUISSIER, député de Lozère, auteur d'un rapport sur la reconversion des anciens combattants en période de sortie de crise
- M. Jacques HINTZY, président d'UNICEF France
- Un membre de la délégation du Vietnam
- M. le général SAINT-MACARY, chargé de mission à l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre (ONAC)
- M. Grégory THOMSON, ministre des vétérans du Canada

JEUDI 26 OCTOBRE 2006 APRES-MIDI

DEUXIEME TABLE RONDE

" FAIRE VIVRE LES TRACES DU PASSE"

14h30 Deuxième table ronde « Faire vivre les traces du passé »

Président : M. Gregory THOMSON, ministre des vétérans du Canada

<u>Modérateur</u>: Mme Paule RENE-BAZIN, Conservatrice générale du patrimoine, adjointe au Directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives (ministère français de la Défense).

Chaque peuple, d'une manière qui lui est propre, honore ceux qui sont morts au cours des conflits qui ont marqué son histoire. Il rend aussi hommage à ses anciens combattants et s'attache à conserver et à faire connaître les lieux de mémoire.

1. Honorer les combattants et les victimes des conflits

Intervenants:

- M. Christian HELDT, de nationalité allemande, secrétaire général adjoint pour la coopération franco-allemande, conseiller au cabinet du ministre français des Affaires étrangères.
- l'ambassadeur du Sénégal ou un membre de la délégation sénégalaise.
- le Général PERRET, chargé des relations avec le ministère de la défense à la direction des relations extérieures d'Air France.
- M. Rainer RUFF, secrétaire général de la *Volksbund Deutsche*Kriegsgräberfürsorge (VDK), institution en contact avec une centaine de pays allant de la Finlande à l'Afrique du Sud, du Maroc à l'Egypte, la Turquie et la Russie en passant par l'ensemble des pays méditerranéens.
- M. David SYMONS, représentant de la *Commonwealth War Graves Commission* (CWGC) pour la France et la Belgique,en tant que spécialiste des aménagements paysagers.
- M. Bernard KOELSCH, chef du bureau des monuments historiques et des lieux de mémoire à la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA – Ministère de la Défense)

2. Mettre en valeur les lieux de mémoire

Les musées d'histoire du XX^e siècle, les mémoriaux et les sites : comment s'adaptent-ils aux exigences contemporaines ? Y-a-t-il une muséographie spécifique à chaque pays, à chaque conflit ? Quel peut-être leur rôle dans la constitution d'une mémoire nationale ou collective ?

L'essor du « tourisme de mémoire ». Certains pays organisent depuis longtemps des pèlerinages sur les lieux des combats et les nécropoles. D'autres incitent le touriste à s'y arrêter.

Intervenants:

- Mme Sophie WAHNICH, chercheur au CNRS, auteur d'une thèse sur les musées d'histoire du XXe siècle et de nombreux articles sur ce thème.
- M. SHURMER-SMITH, de nationalité britannique, ancien président de

l'Université de Portsmouth, spécialiste des musées d'histoire britanniques.

- M.M. François CAVAIGNAC, chargé de mission, et Jean-Pierre LE PADELLEC, informaticien, responsables au sein de la DMPA du site Chemins de mémoire.
- M. Danièle JALLA, sous-directeur des musées de la ville de Turin en Italie, président de la section italienne de l'ICOM.
- M. Bruce BILLSON, ministre des vétérans d'Australie.
- M. Gregory THOMSON, ministre des vétérans du Canada.

17h30 <u>Clôture de la journée</u> par M. Léon BERTRAND, ministre délégué au Tourisme

VENDREDI 27 OCTOBRE 2006 MATIN

TROISIEME TABLE RONDE

"TEMOIGNER POUR L'AVENIR"

9h00 <u>Troisième table ronde</u> « Témoigner pour l'avenir »

Président : M. Rick PARKER, ministre des vétérans de Nouvelle-Zélande

Modérateur: Mme Joëlle DUSSEAU, inspectrice générale de l'Education nationale.

Dans l'intérêt de tous et plus particulièrement dans l'intérêt des jeunes qui n'ont pas vécu les événements, la mémoire des conflits doit leur être transmise. A mesure que le temps passe, les modes de transmission de l'expérience et du savoir doivent s'adapter à chaque génération. Ainsi, le thème principal sera-t-il mémoire et histoire dans la transmission.

Intervenants:

- Mme Joëlle DUSSEAU, inspectrice générale de l'Education nationale française.
- M. Guillaume LE QUINTREC, de nationalité française, agrégé d'histoire, professeur en classe préparatoire aux grandes écoles au lycée Fénelon; coauteur du manuel d'histoire franco-allemand.
- M. Peter GEISS, de nationalité allemande, professeur d'histoire en Allemagne, co-auteur du manuel d'histoire franco-allemand.
- Mme Marie-José CHOMBART DE LAUWE, ancienne déportée.
- Mme Alison PARR (Nouvelle-Zélande), spécialiste du recueil de témoignages, auteur d'un ouvrage *The Big Show*.
- Mme Séverine FARGETTE, professeur d'histoire au collège Evariste Gallois (SEVRAN).

1. Transmettre la mémoire aux jeunes générations

Un grand nombre d'acteurs des conflits témoignent dans les écoles auprès des jeunes. Ils racontent leur histoire, celles de leurs camarades qui ne sont plus là et cherchent ainsi à faire comprendre les raisons de leurs combats et de leurs souffrances. Autour d'eux, avec le soutien des enseignants, se rencontrent plusieurs générations.

2. Recueillir les témoignages, conserver les récits

L'importance des témoignages oraux est universellement reconnue et les collections d'archives orales apparaissent indissociables des documents écrits. De nombreuses institutions ont entrepris d'écouter les acteurs et témoins des conflits. Les historiens du temps présent et les générations futures pourront s'appuyer sur ces supports.

10h45	Synthèse des travaux par M. Jean-François Bureau
11h05	Remerciements par M. Hamlaoui MEKACHERA, ministre délégué aux anciens combattants
11h15	Allocution de clôture par Mme Michèle ALLIOT- MARIE ministre de la Défense

12h15	<u>Cérémonie du souvenir</u> à l'Arc de Triomphe

Modalités particulières concernant la participation de la presse

Pour participer aux Premières Rencontres internationales à l'UNESCO, les journalistes devront être accrédités par le centre de presse de la DICOD.

Les informations générales concernant les Premières Rencontres internationales sur la mémoire partagée qui se tiendront à Paris les 26 et 27 octobre 2006, sont très disponibles sur le site : www.defense.gouv.fr

La procédure d'accréditation peut être effectuée par courriel ou par fax au Centre presse de la DICoD en indiquant nom, prénom, nationalité, média, fonction, numéro de carte de presse, téléphone portable et adresse électronique.

Les demandes d'accréditation devront être soumises à partir du 14 septembre et avant le vendredi 20 octobre 2006.

Il ne sera pas tenu compte des demandes reçues après cette date.

CONTACT PRESSE:

Centre presse: BP 33 – F-00445 Armées Tél.: +331 44 42 54 02 – Fax: +331 44 42 41 22 Courriel: presse@dicod.defense.gouv.fr

Contacts:

COMMISSARIAT GENERAL DES PREMIERES RENCONTRES INTERNATIONALES SUR LA MEMOIRE PARTAGEE (logistique et organisation)

Cabinet du ministre délégué aux anciens combattants 37, rue de Bellechasse 75007 – PARIS

Tél.: 01.44.42.10.76 Fax: 01.44.42.10.62

Mail: chef-cab-sec2@sedac.defense.gouv.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Lieutenant-colonel Christian PROTAR Conseiller technique au cabinet du Ministre délégué aux anciens combattants

Tél.: 01.44.42.10.92 Fax: 01.44.42.10.80

Mail: conseil-tech-internationales@sedac.defense.gouv.fr

COMMUNICATION

Madame Farida CHERKAOUI

Conseiller technique chargé de la communication au cabinet du Ministre délégué aux anciens combattants

Tél.: 01.44.42.10.14 Fax: 01.44.42.10.53

Mail: farida.cherkaoui@defense.gouv.fr

Madame Cécile AILLERIE

Délégation à l'Information et la Communication de la Défense (DICOD)

Tél.: 01.44.42.44.37 Fax: 01.44.42.31.41

Mail: cecile.aillerie@dicod.defense.gouv.fr